

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **62 (1989)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Edition

Section romande de
l'Union suisse pour
l'amélioration du logement,
8, rue Clos-de-Bulle,
1004 Lausanne.

Bureau de la section romande

Bernard Vouga, architecte,
Lausanne, président.
René Gay,
Genève, vice-président.
Pierre Liniger,
Lausanne, secrétaire.
Adriano Rizzetto,
Lausanne, caissier.

Rédacteur principal

François-Joseph Z'Graggen,
architecte EPFL/SIA,
Département des travaux publics,
10, place de la Riponne,
1014 Lausanne,
tél. (021) 44 72 31.

Rédacteurs

P. Cagna, G. Collomb,
J.-P. Giuliani, R. Hermenjat,
P. Liniger, H. Robert-Charrue,
W. Tüscher, M. Vianu, E. Weber.

Comité de rédaction

Président: B. Vouga.
Membre: R. Gay.

Administration et publicité

2, av. de Tivoli, 1007 Lausanne,
tél. (021) 20 41 41.
Chèques postaux 10-6622-9.

Diffusion

La revue *Habitation* est l'organe
officiel des sociétés coopératives
d'habitation affiliées à l'USAL
Section romande de l'Union
suisse pour l'amélioration du
logement, du Groupe de Suisse
occidentale et du Groupe du
Valais, de l'ASPAN (Association
suisse pour l'aménagement
national), de la FAS (Sections
romande et genevoise de la
Fédération des architectes
suisses).

Abonnement

Suisse: Fr. 40.- par an.
Etranger: Fr. 55.-
Prix du présent numéro: Fr. 6.-

Maquette et impression:
Imprimeries Populaires, Lausanne.

Couverture:
La Chaux-de-Fonds.

HABITATION
T I O N

revue mensuelle romande

Editorial

En attendant que les esprits se calment à propos du Flon, et qu'à Lugano, Paris et Lausanne les concepteurs puissent travailler sereinement au développement de leur projet, ce numéro consacre une large place à Neuchâtel.

Après une crise aux effets particulièrement sensibles, ce canton retrouve son dynamisme industriel. De plus, à Neuchâtel, le choix du tracé définitif de la RN5 a eu un effet de déblocage dans les décisions d'aménagement.

Les autorités, pétrifiées, mais peut-être un peu moins qu'ailleurs, dans une formule plus ou moins magique ou un immobilisme électoral, se singularisent pourtant par de grandes initiatives d'aménagement, notamment du point de vue de l'architecture:

- à Neuchâtel, les nouvelles constructions universitaires: l'agrandissement du musée d'ethnographie, la faculté des lettres et la future faculté des sciences, le futur nouveau musée d'archéologie, le futur nouveau théâtre, le futur nouvel hôpital (cf. p. 2);

- à La Chaux-de-Fonds, la place Sans-Nom, le nouveau centre administratif cantonal, le quartier de logements des Cornes-Morel (cf. p. 8).

La Chaux-de-Fonds, du reste, a souvent rimé avec innovation, avec avant-garde.

Les opérations que nous citons offrent aussi une certaine exemplarité.

Dans le concours pour la place Sans-Nom, un excellent projet, judicieusement promu par les autorités, s'est vu finalement choisi par le peuple, choix constructif qui a su résister aux sirènes de l'anti-architecture.

Le concours de logements des Cornes-Morel montre quant à lui une Municipalité soucieuse d'intervenir quand l'offre de logement, après une pointe au plus fort de la crise, se trouve fortement dégradée avec la reprise économique.

Il montre aussi le souci d'innover dans un certain réalisme, puisque les travaux du jury ont étroitement associé les critères de qualité architecturale à ceux des possibilités économiques.

FJZ

SOMMAIRE

Architecture

Hôpital Pourtalès à Neuchâtel. Concours de projets pour la restructuration et l'agrandissement	2
Logements aux Cornes-Morel. Concours de projets à La Chaux-de-Fonds	8

USAL

Dans le canton de Neuchâtel. La liquidation d'une entreprise provoque la vente de 250 logements	18
Congrès USAL 1989 à Genève	19
Rapport annuel de l'USAL suisse	20
Société coopérative de cautionnement hypothécaire pour coopératives de construction et d'habitation - Invitation à l'assemblée générale ordinaire du samedi 3 juin, à Genève	21

Lire - voir - entendre

Le carré rompu - Alain Garnier	24
Comment les propriétaires rénovent-ils les logements locatifs?	24

Renseignements techniques

V

Au sommaire du prochain numéro: Les résultats de l'Européen suisse.